

Burundi : La radio privée RPA dans le collimateur du CNC

@rib News, 24/07/2011 â€“ Source XinhuaLe Conseil National de la Communication (CNC) a mis en garde dimanche la Radio Publique Africaine (RPA, une radio priv e) pour avoir diffus  dans une de ses r centes  ditions des informations susceptibles d'inciter   la haine et compromettre les efforts de r conciliation au Burundi, c' tait au cours d'une conf rence de presse qu'il a anim e ce samedi.  «   Eu  gard   la loi de novembre 2003 r gissant la presse au Burundi, le CNC consid re les informations diffus es comme des incitations   la haine ethnique et pouvant par cons quent avoir des effets n gatifs sur la r conciliation et la s curit  des populations.

Ainsi, le CNC met en garde la RPA contre la diffusion de telles informations. Ceci concerne  galement d'autres m dias qui voudraient faire comme la RPA   », a d clar  Pierre Bambasi, pr sident du CNC qui dit avoir suivi de pr s les informations diffus es par cette radio priv e par rapport au comit  technique charg  de mettre en place la Commission V rit  et R conciliation au Burundi. La RPA avait mis en doute l'int grit  d'un des membres de ce comit  en la personne de Ndarubagiye L once, ancien gouverneur de la province de Muramvya, accus  par le rapport des Nations Unies de 1995 et un autre rapport d'une ligue des droits de l'homme locale d'avoir tremp  dans les massacres des personnes d'ethnie tutsi en 1993 cons cutifs   l'assassinat du pr sident Melchior Ndadaye (de l'ethnie hutu) le 21 octobre de cette ann e. La RPA avait alors rappel  ce rapport dans une de ses  ditions diffus es tr s r cemment. Le pr sident du CNC indique qu'il ne fallait pas que la RPA se r f re   un cas qui n'a jamais  t  confirm  par aucune instance judiciaire.  «   RPA culpabilise certains membres de ce comit  des massacres commis pendant la crise qui a secou  notre pays alors qu'aucune instance judiciaire n'a encore  tabli la responsabilit  de ces personnalit s dans ces massacres   », a dit Pierre Bambasi qui a ajout  au cours de cette conf rence de presse que ces gens restent pr sum s innocents jusqu'  ce que jugement y relatif soit rendu. Lors de ces massacres de tutsi de 1994, L once Ndarubagiye qui est aujourd'hui un des d put s burundais de l'Assembl e L gislative de la Communaut  des Etats de l'Afrique de l'Est  tait gouverneur de la province de Muramvya. Lesdits rapports l'accusent d'avoir convoqu  une r union de r conciliation et que tous les hommes de l'ethnie tutsi ont  t  tu s ce jour-l  et les femmes le lendemain. La Commission V rit  et R conciliation a  t  mis en place dans le cadre de l'Accord d'Arusha (Tanzanie) pour la paix et la r conciliation au Burundi du 28 ao t 2000.